

espaces

Bulletin mensuel de l'AVIVO • Genève
N° 1 janvier 2017 • 33^{ème} année



AVIVO

L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

LE COMITÉ,
LE PERSONNEL
ET LES BÉNÉVOLES
DE L'AVIVO
VOUS SOUHAITENT



À
TOUTES
ET À
TOUS

DE TRÈS BELLES
FÊTES,
UNE EXCELLENTE
SANTÉ ET UNE TRÈS
HEUREUSE ANNÉE
2017!

Chambres fédérales

PLUS LES DÉBATS AVANCENT, MOINS LE PROJET RÉFORME 2020 DEVIENT ACCEPTABLE !

Il s'est trouvé une majorité au Conseil national pour proposer des mécanismes d'intervention automatiques contre l'AVS par une réduction des dépenses et une nouvelle augmentation de l'âge de départ à la retraite proposée à 67 ans pour les hommes et les femmes. C'est le 2ème pilier et les assurances privées qui posent les plus graves problèmes de financement et de gestion et qui n'arrivent plus à assurer des rentes pour les générations futures en raison des coûts exorbitants des frais de fonctionnement, 40% contre 8% pour l'AVS !

2

Mais c'est le principal pilier social de notre pays, l'AVS, qui devra passer à la caisse pour sauver les rentes du 2ème pilier et de plus subir les mesures les plus drastiques et totalement injustifiées proposées en marge du paquet réforme 2020. Le Conseil des Etats à même suivi le Conseil national et biffé les mesures permettant de surveiller davantage les institutions de prévoyance.

Dans le même élan, la proposition de «dépolitiser le taux de conversion», c'est-à-dire de sortir de la loi la fixation du taux de conversion pour empêcher désormais tout référendum sur ce sujet a été très largement adoptée lors des premiers débats et cela par les deux chambres. Les taux de conversion des rentes du 2ème pilier seront donc laissés à la compétence des caisses de retraites privées ! Une affaire à suivre sérieusement !

La préoccupation principale des chambres et du Conseil fédéral est qu'il sera déjà assez difficile de faire passer en votation populaire l'ensemble des mesures prévues dans le paquet réforme 2020, augmentation de la TVA, hausse de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, pour ne pas charger encore le bateau. De toute manière

c'est le peuple qui aura le dernier mot sur ce projet qui comporte 15 lois et une modification constitutionnelle.

Il n'y aura pas besoin de référendum, car le projet de réforme 2020 devra de toute manière être soumis au vote populaire en raison de la modification constitutionnelle prévue dans ce qui sera présenté au peuple comme un paquet ficelé !

Le Conseil des Etats n'a pas suivi le Conseil national dans ces mesures par parce qu'il est contre mais seulement parce qu'elle constitue un risque majeur pour la réforme 2020 !

Les mesures proposées introduiront dans la loi des mesures automatiques sans nouveau débat, c'est-à-dire en supprimant les droits démocratiques du peuple sur des sujets aussi sensibles que le financement de l'AVS, l'âge de la retraite à 67 ans, l'augmentation automatique des cotisations AVS et une réduction de la compensation du renchérissement.

La baisse du taux de conversion, c'est-à-dire le montant des rentes du 2ème pilier, ne sera donc pas introduite dans le paquet de réforme 2020, mais votée séparément plus tard. Dans le même élan, le bonus de 70 francs versé sur les rentes AVS pour compenser la baisse du taux de conversion du 2ème pilier sera pris en charge et versé par l'AVS pour les nouveaux retraités !

Le choix fait par les Etats est un modèle meilleur marché que celui choisi par le Conseil national, soit une économie de 24 millions sur 13 ans ! C'est donc sur le dos de l'AVS et de nos cotisations que l'on va éponger les carences du 2ème pilier pour les futurs retraités.

Jean Spielmann

IMPRESSUM :

Editrice responsable : Nathalie Schmitt Contact : AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211 Genève 8 / Tél. 022 329 14 28 - Fax. 022 320 10 27 / admin-journal@avivo.ch / www.avivo.ch / CCP: 12-3286-4 / Tirage 10'000 exemplaires Impression Atar Roto Presse, Satigny.



Partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce

MÊME LES RENTIERS DEVRONT PARTAGER EN 2017

AVIVO

Le Conseil National et le Conseil des Etats ont adopté en vote final le 19 juin 2015 une révision du code civil relative au partage de la prévoyance professionnelle en cas de divorce (les articles révisés dataient de l'an 2000). Le Conseil fédéral leur avait soumis le message relatif à cette révision le 29 mai 2013. Cette révision, contre laquelle aucun référendum n'a été lancé, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Les nouvelles dispositions ne changeront rien au principe de base selon lequel les prestations de sortie durant le mariage sont partagées pour moitié entre les conjoints ou entre les partenaires enregistrés.

Le conjoint (en général la femme), qui a assumé des tâches familiales pendant le mariage et/ou a travaillé à temps partiel sans être souvent soumise à la LPP, ne dispose pas d'une prévoyance professionnelle suffisante et peut être défavorisée avec le droit actuel en cas de divorce.

Deux nouveautés favoriseront en général les femmes dès 2017 :

1. Le moment déterminant pour les calculs du partage sera dorénavant la date de l'introduction de la procédure de divorce et non plus celle de l'entrée en vigueur du jugement. Cette modification est importante en regard de la longueur de certaines procédures.

2. Le partage de la prévoyance englobera les fonds de la prévoyance professionnelle même lorsqu'un cas de prévoyance est déjà survenu pour l'un des conjoints. Si donc l'un des conjoints perçoit déjà une rente, celle-ci peut être partagée. Le conjoint débiteur (en général l'homme), qui est invalide ou à la retraite, devra partager ses avoirs, ce qui est exclu aujourd'hui. Aujourd'hui, le conjoint créancier ne reçoit qu'une indemnité laissée à l'appréciation du juge.

Pour le rentier invalide, l'avoir à transférer sera calculé en fonction d'une prestation de sortie hypothétique.

Pour les rentiers AVS, si les deux reçoivent une rente, celui qui a la rente la plus élevée doit partager la différence avec l'autre conjoint.

Ainsi la rente du conjoint débiteur est partagée et convertie en rente viagère. Si seul l'un des conjoints est à la retraite, le conjoint créancier peut recevoir une partie de cette rente, dont le montant est laissé à l'appréciation du juge.

Disposition transitoire pour les personnes divorcées selon le droit actuel

En vertu du droit actuel, les personnes divorcées, qui bénéficient d'une indemnité équitable sous forme de rente, ont droit, au décès de leur ancien conjoint, à une rente de survivant en lieu et place de l'indemnité. Cependant, la rente de survivant est souvent bien plus faible que l'indemnité. Pour que les personnes concernées jusqu'au 31 décembre 2017 et à certaines conditions, bénéficient aussi de la nouvelle réglementation, une disposition transitoire leur permettra de déposer une demande auprès du tribunal chargé du divorce pour faire convertir leur indemnité en rente viagère.

Les institutions de prévoyance et de libre passage auront en outre l'obligation d'annoncer périodiquement tous les titulaires d'avoirs de prévoyance professionnelle à la Centrale du 2^{ème} pilier. Ainsi, les tribunaux pourront contrôler qu'aucun avoir de prévoyance ne sera soustrait au partage. Ces nouvelles dispositions garantiront également qu'aucun avoir de prévoyance ne puisse être retiré pendant le mariage sans que l'autre conjoint n'en soit informé. De plus, si le conjoint créancier n'a pas d'institution LPP, il pourra transférer les avoirs du partage à l'institution supplétive LPP, qui les convertira en rente le moment venu.

Ainsi, il n'y aura plus de fonds de prévoyance en déshérence comme cela est le cas aujourd'hui.

Gérald Crettenand

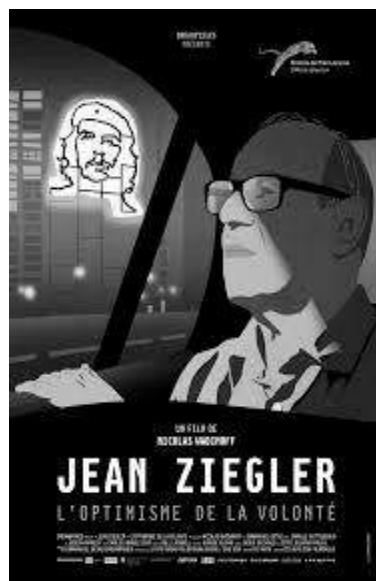
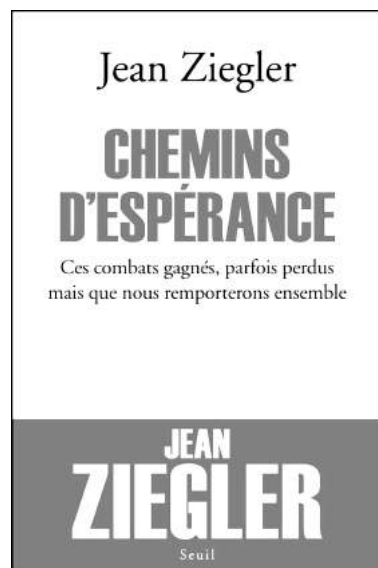
3

espaces-janvier 2017



A LIRE - A DECOUVRIR

JEAN ZIEGLER CHEMINS D'ESPERANCE



Chemins d'espérance Vraiment ?

Dans ce dernier ouvrage, Jean Ziegler nous livre en quelque sorte une leçon d'histoire du XXème siècle et des débuts du XXIème.

Il nous emmène partout sur la planète et évoque avec simplicité ses rencontres avec les grands de ce monde.

Il a l'art de les camper dans le concret, le quotidien. Ainsi de son séjour en Corée du Nord.

4

Chemins d'espérance
Ed. du Seuil 260 pages

L'auteur :

Point n'est besoin de présenter Jean Ziegler aujourd'hui.

Sa notoriété dépasse largement les frontières de notre pays, étant donné entre autres les fonctions qu'il occupe au sein de l'ONU.

Ses nombreux livres ont été traduits en plusieurs langues d'un bout à l'autre de la planète.

Et pourtant, connaît-on vraiment le citoyen Ziegler ?

Un film sort actuellement sur les écrans romands : «L'optimisme de la volonté» réalisé par Nicolas Wadimoff.

Avec délicatesse, mais sans faire de compromissions, le cinéaste suit l'énergique octogénaire dans un voyage à Cuba, ou dans son home à Russin.

Un dialogue presque tendre, qui permet à Jean Ziegler de se confier en toute quiétude.

C'est aussi l'occasion de visionner quelques images d'archives, où l'on revoit le jeune et fringant professeur ou le conseiller national à la tribune.

« Je pris le train pour Pyongyang. J'y fus reçu comme un hôte de marque et logé dans une de ces villas d'hôtes, façon soviétique, aux façades blanches, aux vastes baies vitrées, aux meubles massifs taillés dans du bois précieux.

L'immense lit de la chambre à coucher était tendu de draps de soie verts. »

L'espérance

Jean Ziegler considère que l'ONU doit absolument se réformer, que soutenue par les revendications légitimes d'une société civile agissante, elle peut apporter les garanties d'un monde enfin humain.

Une pause au bord du chemin

ou de l'importance d'écrire un livre.

Jean Ziegler cite dans ce chapitre les paroles d'un scribe égyptien anonyme :

« L'homme périt, son corps redevient poussière, tous ses semblables retournent à la terre, mais le livre fera que son souvenir soit transmis de bouche à bouche. Mieux vaut un livre qu'une solide maison ou qu'une stèle, dressée dans un sanctuaire. »

Lisez -le !

Annette Zimmermann



mobilité

Concepteur d'autonomie



Fauteuil relax-releveur

Nouveau revêtement - Lavable en machine
Coloris : Noir - Taupe - Brun - Autres modèles à choix
dès Fr. 1'500.00

Participation AVS
Fr. 900.00
à l'achat d'un fauteuil
roulant



Lit médicalisé

Grande Largeur
120 cm
140 cm
160 cm



Scoter électrique

Profitez de la vie
Venez essayer au magasin
Location et occasion



SECURITE

Aménagez votre salle
de bains selon vos
besoins



Enfin disponible en Suisse

Le trust ultra léger à
l'essai et 6 autres mo-
dèles à choix



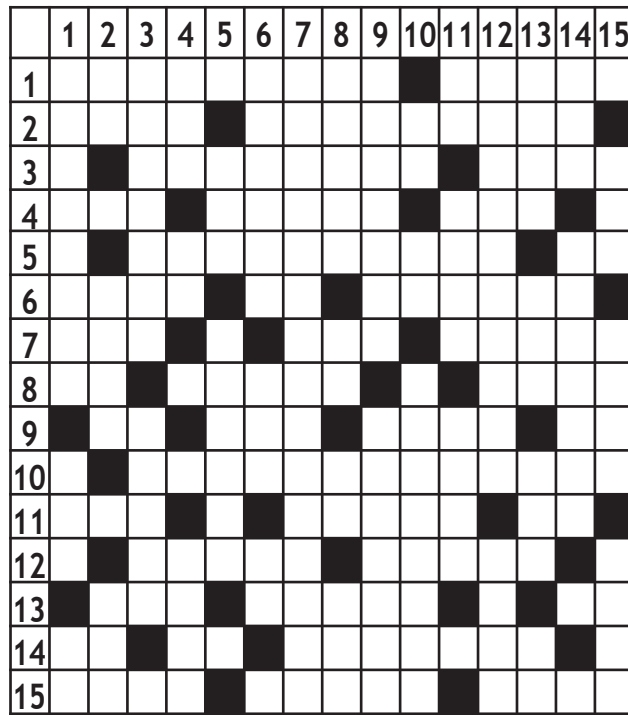
Publicité

Visitez notre site www.mobilitehandicap.ch

Evaluation : Ergothérapie à domicile par professionnel

52 rue de St-Jean - 1203 Genève - Bus 7-9-11 arrêt Délices - Tél. 022/344 42 55

Mots croisés n° 296

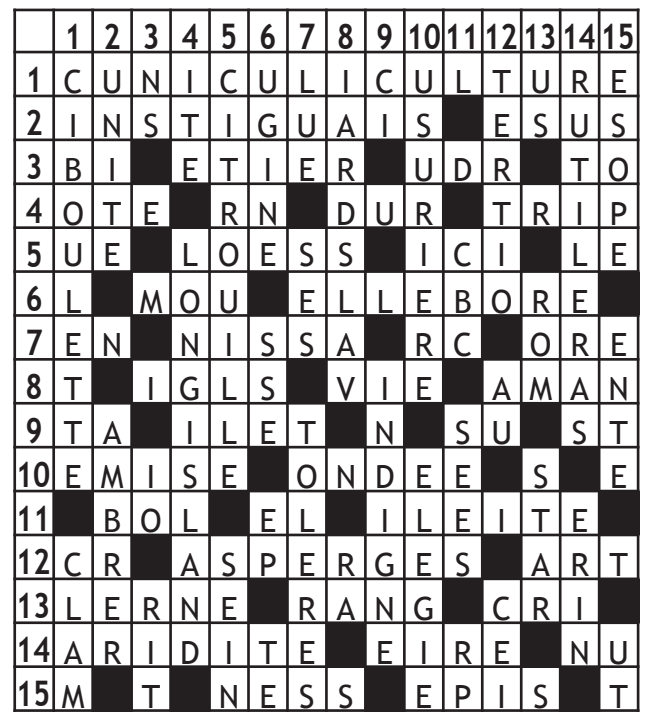


6

HORIZONTALLEMENT

1. Candidat. Il fait partie d'un peuple polynésien. 2. Boisson grecque. Difficile à entendre. 3. Petite chapelle. Ratite. 4. Tasse sans anse. Vaut cinq francs. Ordre à Mirza. 5. Ville japonaise. Greffée. Oui slave. 6. Célèbre est celui de Belfort. Adj. possessif. Gros oiseau des pampas. 7. Monnaie albanaise. Selon la convenance. Ville suisse. 8. Dans. Masculin. Rivière bretonne. 9. Métal. Etat de la côte occ. de l'Inde. On y croisait des marquises et des favorites. Lui. 10. Acteur américain. Montre. 11. Expression d'accord. Ecrivain en poésie. Union européenne. 12. Nuançons. Met à l'épreuve. 13. Bruit incongru. Gamins de Paname. Note. 14. Mesure chinoise. Etat Major. Stress. 15. Droit. Saison. Couleur entre le bleu et le vert.

Mots croisés solution du n° 295



VERTICALEMENT

1. Dépotoir. Toto. Décodé. 2. Alternative. En Allemagne. Voie lactée. 3. Ville hongroise sur la Tisza. Dans le Frioul. 4. Dieu guerrier, maître du Tonnerre. Année. Amérindiens. 5. Ville belge. Il a des idées de grandeur. 6. Voile des femmes musulmanes et de certains nomades du Sahara. Veto. Un testament. 7. Dieu suprême du panthéon sumérien. Ville de l'Inde. Pour attirer l'attention. 9. Maréchal de France. Personne stupide. 10. Cube. Adj. possessif. Elle fait des rimes. 11. Note. En Thuringe. Casses les pieds. 12. Livre pour l'apprentissage de la lecture. Adverbe. 13. Cinéaste italien. Spécialiste. Sans voile. Négation. 14. Appelle la biche au fond des bois. Caractère de ce qui est double en soi. 15. Vaste pays d'Amérique du Nord. Affl. de l'Oubangui. Dieu de la Guerre.



Audioprothésistes diplômés Fournisseur agréé AI/AVS/SUVA

Mieux entendre, c'est mieux vivre

Aux Eaux-Vives

42, rue de la Terrassière - 1207 Genève - Tél. 022 840 27 40
Tram 12 et 16, arrêt Villereuse
Parkings: Villereuse - Eaux-Vives 2000 - Migros

A Champel

4, av. A. Bertrand - 1206 Genève - Tél. 022 347 47 66

www.novason.ch

Test gratuit sur présentation de cette annonce



> Adaptation toutes marques d'appareils acoustiques, numériques.

> Casque infrarouge pour TV, piles et accessoires.

> Réparation et fabrication d'appareils et d'embouts en l'heure dans notre laboratoire.

> Avertisseurs lumineux sans fil pour le téléphone et la porte d'entrée.

> Essai gratuit d'appareil chez vous.

CONCERTS DU DIMANCHE

Victoria Hall, 14, rue du Général Dufour,
1204 Genève

**ORCHESTRE DE CHAMBRE
DE GENÈVE**

Arie van Beek, direction; Diego Innocenzi, orgues. Richard Wagner, Ouverture des Maîtres Chanteurs (transcription pour orgue d'Edwin Lemare); Paul Hindemith, Kammermusik n° 1, op. 24 n° 1; Kammermusik n° 7, op. 46 n° 2 ; Ludwig van Beethoven, Symphonie n° 1 en ut majeur.

C'est à un programme original que nous convie L'Orchestre de Chambre de Genève rejoint pour l'occasion par le titulaire des orgues du Victoria Hall, Diego Innocenzi.

**Dimanche 19 mars à 17h
au Victoria Hall**

*Prix des billets 10.- frs + 1.- AVIVO + 1.- poste.
Attention ! Réservation des billets
jusqu'au vendredi 3 février à 17h, dernier
délai, au 1er étage de l'AVIVO.*

CONCERTS DU DIMANCHE

Victoria Hall, 14, rue du Général Dufour,
1204 Genève

QUATUOR TERPSYCORDES

Avec Caroline Cohen Adad, alto, Lionel Cottet, violoncelle, Marc-Antoine Bonanomi, contrebasse et Cédric Peschia, piano

Beethoven, quatuor à cordes en fa mineur op. 95

Webern, quintette avec piano

Richard Strauss, capriccio pour sextuor à cordes Métamorphoses (version pour septuor)

Le quatuor Terpsycordes fête ses vingt ans! Et pour célébrer dignement cet anniversaire l'ensemble genevois s'offre un concert au Victoria Hall dans le cadre des Concerts du dimanche.

**Dimanche 2 avril à 17h
au Victoria Hall**

*Prix des billets 10.- frs + 1.- AVIVO + 1.- poste.
Attention ! Réservation des billets
jusqu'au vendredi 17 février à 17h, dernier
délai, au 1er étage de l'AVIVO.*

THÉS DANSANTS

Nouveauté :
**Le vendredi après-midi
de 13h45 à 16h45**



L'AVIVO recommence...

Dates 20 janvier 2017
3 février 2017

Venez nombreux !

**Entrée payante pour les non-membres :
CHF 3.-**

salle au rez-de-chaussée, 25, Vieux-Billard

CINÉLUX

**RÉOUVERTURE DU CINÉLUX
TOUT RÉNOVÉ !**

**QU'EST-CE-QU'ON A FAIT
AU BON DIEU?**

Jeudi 26 janvier à 14h

Une comédie de moeurs dans la France d'aujourd'hui, amusante, mais qui fait aussi réfléchir à la manière dont on peut accepter l'autre.

Comment accepter les choix matrimoniaux de leurs filles? C'est le dilemme auquel sont confrontés Claude et Marie Verneuil, bourgeois provinciaux.

Prix Membres AVIVO: 8 frs
Prix non membres: 10 frs

**Achat des billets directement au cinéma
2, bd Saint-Georges, 1205 Genève**

AVIVO

7

espaces

CITÉ SENIORS

Théâtre du Léman - Quai du Mont-Blanc
19 - 1201 Genève

**BRASSEUR ET
«LES ENFANTS DU PARADIS»**

L'action se déroule dans le début des années 50, à Paris, Pierre Brasseur, grand acteur de ce temps, se souvient et raconte la création d'un film français mythique «Les Enfants du Paradis». Brasseur nous parle de lui, bien sûr, et aussi d'Arletty et de Jean-Louis Barrault, ses partenaires à l'écran, mais surtout de l'écriture du film, pendant l'occupation allemande, en Provence, à Tourrettes-sur-Loup, dans une maison, le Prieuré des Valettes, que Prévert avait louée à cet effet.

Mercredi 25 janvier à 14h30

Prix spécial: 10.- frs + 1.- AVIVO

**Vente des billets
dès le mardi 10 janvier
au 1er étage de l'AVIVO**

CAPPELLA GENEVENSIS

Salle Frank-Martin - rue de la Vallée 3 - Genève

PIGMALION

Jeudi 26 janvier à 19h30

JB RAMEAU

VANESSA SCHINDLER - OPÉRA MULTI-ARTS
musique live + photos + vidéo

Pigmalion est un pur chef d'œuvre de musique baroque bien que durant moins d'une heure. Les créations de Vanessa Schindler sont de véritables sculptures vivantes, allant bien au delà du vêtement de haute couture.

Les photos de ses créations, transformant ses modèles en œuvre d'art, seront ainsi un contrepoint visuel contemporain se substituant aux décors baroques proposés du temps de Rameau. Projeté lors du ballet «général» de la fin de l'opéra, la vidéo du défilé des modèles de Vanessa Schindler donnera vie aux photographies, à l'instar de Vénus qui donne vie à la statue en marbre créée par Pigmalion.

Prix AVIVO: 10.- frs + 1.- AVIVO

**Vente des billets
dès le mardi 10 janvier**

SPECTACLES EN MATINÉE/SOIRÉE**RRP COMMUNICATION**

Théâtre du Léman - Quai du Mont-Blanc
19 - 1201 Genève

TANGO FIRE

Mardi 7 et mercredi 8 mars à 20h

Ces onze dernières années, la troupe de danse Tango Fire a fait salles combles dans les lieux les plus prestigieux du monde. En 2015 ce spectacle a reçu le prix Lukas UK Latin Award de la meilleure production théâtrale !

Vous y retrouverez tout l'art du tango argentin grâce au talentueux chorégraphe et maître du Tango German Cornejo ainsi que sa partenaire sensuelle et passionnée Gisela Galeassi accompagnés tout deux d'une troupe d'exception où des champions du monde y figurent. Sans oublier le fabuleux quartet et le soliste (ou chanteur) Jesus Hidalgo.

Prix AVIVO :

1^{ère} catégorie: 80.- frs au lieu de 89.- frs
2^{ème} catégorie: 70.- frs au lieu de 79.- frs
3^{ème} catégorie: 60.- frs au lieu de 69.- frs

**Vente des billets
dès le mardi 10 janvier**

VILLE DE GENEVE

Théâtre de St-Gervais - rue du Temple 5 -
1201 Genève

IVANOV

(A. Tchekhov)

Ivanov? En Russie, c'est un peu «Monsieur tout le monde». La fibre rugueuse des anti-héros, fonctionnaire quinquagénaire de l'administration des affaires paysannes, enlisé dans son existence sans ambition. Sa femme est mourante, la dépression n'est pas loin. Un homme désespéré, comme Tchekhov les affectionne. Pourtant, une seconde chance s'offre à lui le jour où Sacha, jeune femme d'à peine vingt ans, frappe à sa porte. Ivanov aura-t-il droit à sa seconde chance? N'y a-t-on pas tous droit?

Lundi 16 janvier à 14h30

Prix spécial: 10.- frs + 1.- AVIVO

**Vente des billets
dès réception du journal**

4 jours : du 20 au 23 février 2017

VENISE RÊVE DE CARNAVAL

Venise a cette faculté unique de provoquer l'étonnement à chaque fois que l'on y retourne...



PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / le logement en région de Mestre, en hôtel 4* en demi-pension (petit-déjeuner et souper hors boissons) / la visite guidée de Venise (3 heures) / 4 trajets aller/retour en vaporetto du Tronchetto à la Place Saint-Marc / un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	Frs	560.-
Non membre	Frs	660.-
Supplément single	Frs	120.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire / les repas de midi / les boissons

Publicité

SÉJOURS POUR SENIORS



La Nouvelle Roseraie, située à St-Légier au-dessus de Vevey, offre des vacances personnalisées alliant confort et dynamisme dans un cadre naturel exceptionnel.

Une ambiance familiale et chaleureuse.
Un personnel disponible 24h/24.
Des excursions, des animations, des découvertes...

Chambre en pension complète

1 lit CHF 875.- par semaine
2 lits CHF 805.- par personne et par semaine
Prise en charge en bus depuis Genève

Renseignements et inscriptions :

www.nouvellesroseraie.ch
+41 (0)22 420 42 90 (8h30-12h)
vacanceseniors@hospicegeneral.ch



VILLE DE GENEVE

Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

5 jours : du 24 au 28 mars 2017

SAINTE-MAXIME

PROMO

Douceur en Provence...
Bienvenue au printemps !

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Saint-Tropez - Port-Grimaud -
Bormes-les-Mimosas - Antibes - Nice

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'apéritif de bienvenue à l'hôtel / le logement en hôtel 3* à Sainte-Maxime / la demi-pension : petit-déjeuner buffet et souper avec boissons (menu du chef 3 plats, 1 bouteille de vin pour 3 personnes) / l'accès libre à la piscine intérieure chauffée et au hammam / une soirée musicale et dansante / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	530.-
Non membre	Frs	630.-
Supplément single	Frs	140.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire

Permanence d'impôts

L'AVIVO souhaite renforcer son équipe et recherche des personnes pour le poste suivant

Remplisseurs d'impôts

(activité bénévole)

- Aimer le contact humain
- Discrétion
- Etre à l'aise sur un ordinateur
- Connaissance des impôts souhaitable

Vous pouvez envoyer votre courrier à :

AVIVO - Service administratif - Case postale
155 - 1211 Genève 8

Pour plus de renseignements nous nous tenons également à votre disposition au
022 329 14 28.

Merci d'avance pour vos offres !!!

8 jours : du 11 au 18 mars 2017

SÉJOUR À CRANS-MONTANA

Séjour en demi-pension
avec menu 4 plats le soir

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'apéritif de bienvenue à l'hôtel / le logement en hôtel à Crans-Montana / la demi-pension : petit-déjeuner buffet et souper hors boissons (menu du chef 4 plats) / l'accès libre à la piscine d'eau saline / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	970.-
Non membre	Frs	1'070.-
Supplément single	Frs	90.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire, les repas de midi, les boissons, les frais personnels

Voyages 2017 en préparation...

Juillet 2017
Chorégies d'Orange

Septembre 2017
Les Châteaux de la Loire

22 au 29 septembre
Bretagne - séjour à Dinard
(programme disponible)

Publicité

CONFORT SHOP
Chaussures

40 %

29, quai des Bergues Tél. 022 731 04 39
CH - 1201 Genève H. Weder

5 jours : du 14 au 18 avril 2017
(week-end de Pâques)

CAHORS ENTRE LOT ET QUERCY

Dans le décor majestueux de la vallée du Lot, Cahors, ville d'art et d'histoire, est faite pour le bonheur de l'exploration.

Cette ville conjugue ambiance méridionale, richesses historiques et plaisirs gourmands...



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Cahors
St-Cirq-Lapopie
Rocamadour
Sarlat

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'apéritif d'accueil pour le dîner du premier jour / le logement en hôtel 3* à Cahors en demi-pension (souper : entrée, plat, fromage, dessert, vin et café) pour 4 nuits avec petit déjeuner buffet / les excursions au programme avec entrées sur les sites de visites mentionnés et repas de midi (entrée, plat, fromage, dessert, vin et café) / accompagnement du groupe par une guide locale pour les visites / la soirée folklorique à l'hôtel / une pochette d'accueil dans chaque chambre / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	990.-
Non membre	Frs	1'090.-
Supplément single	Frs	180.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire

**POUR CES DEUX VOYAGES :
DÉLAI D'INSCRIPTION :
31 JANVIER 2017**

PROGRAMME DÉTAILLÉ AU 022 329 14 28

7 jours : du 20 au 27 mai 2017

MAJORQUE / BALÉARES

Séjour en hôtel-club 3*, pension complète avec boissons

AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Palma - Formentor - Les grottes de Hams
Marché et usine de perles à Manacor

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

Les transferts Genève - Lyon - Genève en autocar / les vols charters directs Lyon - Palma - Lyon / les transferts aéroport - hôtel - aéroport / le séjour en Hôtel-Club / la taxe de séjour / la pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 8^{ème} jour / les boissons lors des repas : eau + vin à discrétion / les animations de journée et nocturnes avec jeux et spectacles / les 5 excursions mentionnées dans le programme (toutes les excursions journée sont avec repas au restaurant, sauf le repas champêtre qui sera servi à la ferme) / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs 1'290.-
Non membre	Frs 1'390.-
Supplément single (nombre limité)	Frs 190.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire

9 jours : du 9 au 16 septembre 2017

LES CAPITALES DE LA BALTIQUE

Helsinki - Tallinn -
Riga - Vilnius - Stockholm

Membre AVIVO	Frs 2'060.-
Non membre	Frs 2'160.-
Supplément single	Frs 390.-

Supplément cabine extérieure - catégorie A :
65.- / personne / les pourboires aux guides

5 jours : du 7 au 11 mai 2017

CINQUE TERRE

Entre Levanto et La Spezia, les Cinque Terre font partie des plus belles régions d'Italie.

Il s'agit de cinq villages médiévaux, inscrits au Patrimoine de l'Unesco, qui dégringolent vers la mer, dos aux pentes escarpées, ou blottis au ras de collines sculptées de terrasses en étages.



AVEC L'AVIVO DÉCOUVREZ :

Rapallo
Portofino
Portovenere
les Cinque Terre
Sestri Levante
la Spezia

PRIX SPÉCIAL AVIVO COMPRENANT :

le transport en autocar 4* tout confort / l'hébergement en hôtel 4* dans la région de Viareggio / le cocktail de bienvenue à l'hôtel / la pension complète du souper du jour 1 au petit déjeuner du jour 5 (menus 3 plats - ½ eau minérale inclus aux repas) / le repas de midi du jour 5 / les services d'un accompagnateur francophone pour les excursions du jour 1 au jour 4 (3 jours) / les tickets train et bateau aux Cinque Terre (1 jour) / le trajet aller et retour en bateau Rapallo/ Portofino/Rapallo / l'entrée au château San Giorgio et au Musée Archéologique un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs 760.-
Non membre	Frs 860.-
Supplément single	Frs 90.-

Non compris : Assurance annulation et assistance obligatoire / Les repas de midi (sauf le dernier jour) / les boissons aux repas autre qu'eau minérale.



Vendredi 20 janvier

FONDUE CHINOISE

12 H - REPAS DE MIDI
A L'AUBERGE DE SAVIÈSE

20, rue des Pâquis
Bus 1 et 25 : arrêt Monthoux
Tram 15 : arrêt Môle

*Fondue chinoise
Sauces maison
Frites
Meringue et crème double*

PRIX : CHF 45.- (hors boissons)

Supplément de CHF 10.-
pour les non-membres

Inscription au secrétariat de l'AVIVO
022 329 14 28

Vendredi 24 février

PASTA PARTY ET VISITE DE L'AÉROPORT

12 H - REPAS DE MIDI
à L'Osteria di Oreste

82, av. Louis-Casai
Bus 10 : arrêt de Joinville

*Salade verte
Plat de pâtes au choix
Tiramisu*

14h30 : Visite de l'aéroport
(durée 1h30)

Projection d'un film, promenade en bus
sur le tarmac, visite du service de
sécurité de l'aéroport

PRIX : CHF 32.- (hors boissons)

Supplément de CHF 10.-
pour les non-membres

Inscription au secrétariat de l'AVIVO
022 329 14 28

Mardi 17 janvier 2017

FÊTES DES LUMIÈRES À MORAT

Programme :

Départ de Genève dans l'après-midi pour Morat
et temps libre pour découvrir la Fête des Lu-
mières.

La Vieille Ville de Morat se transforme chaque
année durant douze jours au mois de janvier en
spectacle lumineux de tous les superlatifs. Les
rues, monuments et remparts illuminés plonge-
ront le visiteur dans un monde magique.

Souper libre sur place

Retour direct sur Genève
Arrivée à la gare Cornavin vers 23h00

PRIX SPECIAL AVIVO : 40 francs

Mardi 31 janvier 2017

FOIRE SAINT OURS AOSTE

Un millier d'exposants valdôtains viennent y pré-
senter leur artisanat en bois, en pierre ollaire
et en fer forgé. C'est une bonne occasion pour
écouter de la musique traditionnelle et déguster
les vins et produits régionaux.

Programme :

Départ de Genève via le tunnel du Mont-Blanc,
avec une pause café libre à Courmayeur.

Temps et repas libres, pour nous permettre de
découvrir à notre rythme le grand marché.

Départ à 17h00 d'Aoste, arrivée à la gare Cor-
navin en début de soirée.

PRIX SPECIAL AVIVO : 46 francs

PETITES ANNONCES PAYANTES

Cherche box, quartier Servette maximum CHF
230.-. Téléphone 077 453 26 75. N° 2



Dimanche 5 février 2017

REVUE DE SERVION



**ALORS ON VA RIRE DE TOUT !
ET SURTOUT DES GENS QUI SE
PRENNENT AU SÉRIEUX...**

Programme :

Départ de Genève pour Servion. Retour en fin de journée, gare Cornavin.

PRIX SPECIAL AVIVO (car + entrée spectacle)

Membres (sans repas)	72 francs
Supplément non-membres	10 francs

Dimanche 19 février 2017

TRAIN-FONDUE

Programme :

Départ de Genève pour arriver à **Bulle** en fin de matinée.

11h30 embarquement à bord du **Train-Rétro** pour y déguster la traditionnelle **fondue fribourgeoise** pendant le trajet **Bulle - Montbovon - Bulle**.

Le repas se terminera par un non moins célèbre dessert Gruyérien : **meringue et crème double** (possibilité de choisir une assiette froide au lieu de la fondue. Merci de nous le préciser au moment de la réservation)

Départ en car de Bulle pour le **village de Gruyère / temps libre**.

Retour à Genève / gare Cornavin en début de soirée.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	105	francs
Non-membres	115	francs

Courses

13

Mardi 14 février 2017

SAINT-VALENTIN

Cabaret Pop et Love à la Grange à Jules

Programme :

Départ de Genève en direction de la Haute-Savoie - Annecy / Arrivée à Sevrier / **Ecomusée du Lac d'Annecy**. **Petit-déjeuner savoyard** : thé, café, jus de pomme et Gâteau de Savoie, suivi de la **visite du Musée «Traditions et découvertes»**. En fin de matinée, reprise de votre autocar pour Chapeiry, à la Grange à Jules pour un **déjeuner-spectacle**.

*A l'occasion de la Saint-Valentin, le duo Flowin vous propose un répertoire chanté et dansé en direct, qui allie charme et élégance. L'envie de fredonner vous prend ... puis celle de taper du pied, de danser et d'être au cœur de ce **show 100% POP LOVE !!***

Votre menu avec boissons

*Cocktail Saint-Valentin
& Trilogie de Mises en Bouche*

*Soufflé de Brochet
Bisque d'Ecrevisses à la Badiane*

*Parmentier de Bœuf Confit
Cœur de Foie Gras, pomme purée aux Cèpes*

Le Duo Gourmand Pop Love !

*Vin blanc, Vin rouge
1 coupe de Pétillant et café compris*

En fin d'après-midi, retour direct à Genève, gare Cornavin.

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	110	francs
Non-membres	120	francs

espaces



Samedi 11 mars 2017

CARNAVAL VÉNITIEN D'ANNECY

Départ de Genève dans la matinée pour
Annecy

Sur place, temps libre - *repas de midi libre* - pour que vous puissiez découvrir, à votre rythme, les 300 masques qui défilent dans les ruelles du vieil Annecy, ainsi que sur le Pâquier, (déambulation libre de 10h à 18h)

A partir de 14h, présentation des masques sur podium sonorisé et animé

17h00 reprise de votre autocar pour retour direct à Genève

Arrivée à la Gare Cornavin en fin de journée

PRIX SPECIAL AVIVO : 30 francs

Vendredis 10 et 17 mars 2017

LES GRENOUILLES ET LE MARCHÉ D'ANNECY

Programme :

Départ de Genève pour Annecy / temps libre pour visiter le Vieil Annecy et son marché typique.

Reprise du car pour le restaurant qui se trouve au Col de Leschaux.

Votre menu avec boissons :

*Salade aux beignets de reblochon
Cuisses de grenouilles
Fromage blanc ou sec
Dessert
Kir, vin et café*

Retour à Genève / gare Cornavin en fin d'après-midi

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	94	francs
Non-membres	104	francs

Vendredi 24 mars 2017

SHOW BRÉSILIEN - DÉJEUNER-SPECTACLE

Programme :

En milieu de matinée, départ de Genève pour Bonneville où vous pourrez assister au nouveau spectacle du Cabaret du Monde : un show brésilien lors d'un déjeuner-spectacle.

Plus de 100 costumes raffinés et flamboyants habillent les danseuses et danseurs brésiliens, ainsi que les acrobates capoeiristes.

Les tableaux s'enchaînent à un rythme endiablé au son des musiques brésiliennes. Danses sportives et traditionnelles, Samba, Capoeira et bien d'autres surprises vous attendent pour ce spectacle ultra festif !

Retour sur Genève. Arrivée en fin d'après-midi à la Gare Cornavin.

Votre menu avec boissons

Apéritif d'accueil Kir & amuse-bouches
Terrine de Loup et Rouget aux petits légumes et citron
Coulis provençal, petite salade
Cuisse de Canard confite
Pommes de terre Sarladaises
Flan de navets et carottes
Trou normand à la vodka
Assiette aux trois fromages des Alpes
Crumble Poire Caramel en verrine
Vin, eau minérale et café

PRIX SPECIAL AVIVO

Membres	125	francs
Non-membres	135	francs

**Courses 2017
en préparation...**

4 avril
Les Malakoffs

22 avril
Marché de Turin

14 mai
Fête des Mères

PERMANENCE D'IMPÔTS

Tarifs 2017

Téléphonez dès le 23 janvier 2017 au **022 322 13 95**
Horaires pour la prise des rendez- vous :
lundi, mardi et mercredi de 8h30-12h00 / 12h30 - 16h00

Membres AVIVO :				
	Simple	Fortune imposable (code 99.00)		
		1-50'000.-	50'001 à 99'999.-	de 100'000.- à 499'999.-
Rentiers AVS / AI seul (e)	35.-	65.-	75.-	95.-
Rentiers AVS / AI couple	40.-	70.-	80.-	100.-
Salariés	55.-	95.-	105.-	135.-
Rentier AVS / AI + un salarié	45.-	80.-	90.-	120.-
Non-membres :				
	Simple	Fortune imposable (code 99.00)		
		1-50'000.-	50'001 à 99'999.-	de 100'000 à 499'999.-
Rentiers AVS / AI seul (e)	55.-	75.-	85.-	105.-
Rentiers AVS / AI couple	60.-	80.-	90.-	120.-
Rentiers AVS / AI + 1 salarié	70.-	90.-	100.-	130.-
Chômeur seul(e) - RMCAS-HG	45.-	65.-	75.-	105.-
Chômeur + 1 salaire	65.-	90.-	100.-	130.-
Salarié seul(e)	80.-	105.-	115.-	145.-
Salariés en couple	90.-	120.-	130.-	165.-
Etudiant avec salaire	45.-			
Etudiant à la charge parents	20.-			
				Plus de 500'000.- *

* L'AVIVO étant une association à vocation sociale, nous nous réservons le droit de refuser les déclarations fiscales relevant de la compétence d'une société fiduciaire.

L'AVIVO EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS 2017

(année fiscale 2016)

Prenez un rendez-vous dès le lundi 23 janvier 2017

au 3ème étage, 25 rue du Vieux-Billard

ou par téléphone au 022 322 13 95

**HORAIRES POUR LA PRISE DES RENDEZ-VOUS :
LUNDI, MARDI ET MERCREDI
8h30 - 12h00 / 12h30 - 16h00**

16

Justificatifs à prendre :

- Copie de la déclaration fiscale 2015 et de la taxation fiscale 2015
- Comptes bancaires/postaux au 31.12.2016 avec inscriptions des intérêts bruts
- Pour les actions/obligations, un relevé fiscal au 31.12.2016 (à demander à la banque)
- Attestation des rentes AVS perçues en 2016
- Attestation des rentes 2ème pilier perçues en 2016
- Attestation des prestations complémentaires SPC perçues en 2016
- Attestation des prestations de la Ville de Genève pour 2016
- Attestation des rentes viagères perçues en 2016
- Attestation des rentes étrangères perçues en 2016
- Attestation des pensions alimentaires perçues en 2016
- Attestation des subsides d'assurance maladie perçus en 2016
ATTENTION vous avez reçu 2 attestations cette année !
- Attestation des allocations de logement perçues en 2016
- Attestation de salaire ou chômage annuelle 2016
- Attestation des allocations familiales reçues en 2016
- Justificatif des assurances-vie avec primes payées et valeur de rachat éventuelle au 31.12.2016
- Police d'assurance maladie et accidents 2016
- Récapitulatif des frais médicaux payés en 2016 (à demander à votre caisse maladie)
- Attestation des dons effectués en 2016
- Gain de loterie - PMU
- Attestation de dettes au 31.12.2016 avec intérêts payés
- Attestation des pensions alimentaires versées en 2016

**JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal**



AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social : resp. Marianne Ricci
infosociale@avivo.ch
Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt
Loisirs : resp. Catherine Davat
admin-journal@avivo.ch
www.avivo.ch
25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19
arrêts Cirque ou Bains / Bus 32 : arrêt Village-Suisse

Tél. 022 329 13 60
Tél. 022 329 14 28
Tél. 022 329 14 28